RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ACADÉMIE DES CADETS DE LA DÉFENSE NANTES

ARTICLE 1 - PRÉSENTATION

L'Académie des Cadets de la Défense de Nantes est une structure d'accueil de jeunes volontaires âgés de 14 à 16 ans. Elle propose des activités physiques, culturelles et citoyennes dans un cadre militaire adapté aux adolescents.

ARTICLE 2 - OBLIGATIONS DES CADETS

Les cadets s'engagent à :

- Participer régulièrement aux activités programmées
- Respecter les horaires et les consignes de sécurité
- Porter l'uniforme fourni lors des activités officielles
- Adopter un comportement respectueux et discipliné
- Signaler toute absence au responsable de l'académie

ARTICLE 3 - DISCIPLINE

Tout manquement à la discipline peut entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'académie. Les cadets doivent respecter leurs camarades et l'ensemble du personnel encadrant.

ARTICLE 4 - SÉCURITÉ

Les cadets doivent se conformer aux consignes de sécurité données par l'encadrement. L'introduction d'objets dangereux ou de substances illicites est formellement interdite.

ARTICLE 5 - RESPECT DU MATÉRIEL

Les cadets sont responsables du matériel mis à leur disposition. Toute dégradation volontaire pourra faire l'objet d'une demande de réparation financière auprès des représentants légaux.

Je soussigné(e) ₋	, cadet de l'académie,	reconnais	avoir _l	pris
connaissance du	règlement intérieur et m'engage à le respecter.			

Je soussigné(e)	, représentant légal du cadet, reconnais avoir pris				
connaissance du règlement intérieur.					
Fait à, le					
, · ·					
Signature du cadet:					
Signature du représentant légal:					
3					